

**ARNEX** Les vigneronnes des Côtes de l'Orbe en assemblée générale annuelle

# Un nouveau site pour une meilleure visibilité

par  
an-Louis Genoud

Le jeudi 14 février dernier, sur le site du domaine familial exploité par Maryline Lavenex et sa fille Mélie - des vigneronnes-encaveuses d'Arnex-sur-Orbe qui transfèrent la totalité de leur exploitation - les vigneronnes de la section des Côtes de l'Orbe de la Fédération vaudoise des Vignerons étaient réunies en assemblée générale. L'occasion pour le président Michel Hostettler de dresser le bilan d'une année 2012 «pas facile», en raison d'une météo peu clémente et des températures peu favorables à un bon développement de la vigne. Avec ses 170 hectares, Les Côtes de l'Orbe représentent le 4% de la production vaudoise.

Si la qualité des vins 2011 est jugée comme excellente, sa quantité est toutefois des plus modestes. «Une production comparable aux années 2003-2005», relevait le président Michel Hostettler. Si aujourd'hui la situation n'est pas toute rose sur le marché des vins suisses, les liquidations «suicidaires» avant la période de la dernière récolte inquiètent fortement les producteurs-vignerons. «Mais les espoirs pour 2013 semblent bien meilleurs», soulignait Michel Hostettler.



**Philippe Herminjard, secrétaire de la Fédération Vaudoise des Vignerons.** JLG



**Le comité de la section des Côtes de l'Orbe de la Fédération Vaudoise des vigneronnes: Michel Hostettler, président, Olivier Chautems, secrétaire, et Jean-Jacques Monnier, trésorier.** JLG

La volonté de mieux positionner les vins des Côtes de l'Orbe sur le marché suisse et international est bien présente, également dans la grande distribution. Les nombreuses distinctions obtenues ces dernières années confirment la qualité aujourd'hui des vins de la région, principalement dans les rouges.

**Nouveau site internet**

Premier pas dans cette volonté d'une meilleure communication, le nouveau site internet: [www.cotes-orbe.ch](http://www.cotes-orbe.ch) a séduit tous les vigneronnes de la section. Conçu en collaboration avec la Société MDF-Bis de Cossonay et le photographe Claude Jaccard, et trois vigneronnes. Peu présents sur le web, chacun aujourd'hui dispose d'une vitrine personnelle avec ses coordonnées, une brève présentation du domaine, des cépages cultivés et des vins proposés. «Cela devrait contribuer à faire mieux connaître les différentes appellations au-delà de la région», précisait Valérie Schupbach, responsable de MDF-Bis. «Il est important que chacun nous communique régulièrement ses activités, ses modifications, afin que le site soit régulièrement mis à jour», relevait François de Coulon, du Château d'Eclérens, membre du comité d'études du site.



**Nicolas Joss, nouveau directeur depuis octobre 2012 de l'Office des Vins Vaudois - qui a succédé à Nicolas Schorderet - était présent à cette assemblée annuelle.** JLG

**Avec l'Office des vins vaudois (OVV)**

Nouveau directeur de l'OVV, Nicolas Joss a informés tous les vigneronnes présents des efforts promotionnels à court terme: présence-partenaire au prochain Montreux Jazz Festival - en remplacement du tournoi de Gstaad - présence sur le marché japonais, à l'Igeho avec un stand très visuel. L'occasion pour Nicolas Joss d'informer en priorité l'assemblée des nouveautés à venir de l'OVV. La création de nouveaux critères pour 2013: le Chasselas sera divisé en deux classifications la première réservée exclusivement aux 2012 et la seconde comprendra les millésimes 2011 et 2010. «L'objectif est de distinguer les jeunes vins des vins qui

ont besoin de maturité». Quand aux rouges, les nouvelles classifications apparaissent: Gamay, Pinot noir, Autres cépages rouges purs, assemblages rouges. Dernière grande nouveauté, les minima pour les médailles seront rehaussés: 86 points pour une médaille d'argent et 90 points pour l'or. Et le directeur de conclure ses propos: *l'OVV travaille pour tous, petits ou grands producteurs.*

Secrétaire de la Fédération vaudoise des Vignerons, Philippe Herminjard fit un large tour d'horizon des problèmes actuels. Et de conclure en encourageant les vigneronnes à participer, à Morges, le 6 novembre prochain, à la journée des vignobles. ■